



Le mot du maire

« *Lou souleou mi fa canta* ». Cette jolie phrase est peut-être à chanter avec modération car nous sommes passés sans transition d'un printemps à la fraîcheur et aux précipitations automnales à une chaleur estivale excessive.

Après le froid, la grêle et les pluies diluviennes, émergent de nouveaux insectes et de nouvelles maladies qui entraînent souvent l'anéantissement d'une ou de plusieurs années de dur labeur. Malgré cela, le quotidien communal continue et nous souhaitons partager avec vous les différents sujets qui nous concernent tous.

Il suffira de lire les prochains chapitres pour voir l'évolution du village et les différents travaux entrepris dans le but d'obtenir des économies d'énergie et par conséquent d'empêcher des dépenses inutiles. Rappelons au passage que certaines dépenses inutiles et coûteuses sont de plus en plus souvent engagées par la commune suite à des comportements irrationnels pouvant aller jusqu'au vandalisme sur notre bonne vieille commune de Saignon. Ces agissements lâches et stupides lèsent l'immense majorité de nos concitoyens. D'autres dépenses peuvent aussi émerger suite aux intempéries : murs de pierres sèches écroulés, arbres menaçants ou trous sur les voies communales. Compte tenu des coûts des réparations, l'urgence l'emporte souvent sur la rénovation ou sur l'investissement à long terme.

La connexion Internet fait partie de nos préoccupations quotidiennes. Elle concerne de nombreuses personnes sur l'ensemble du territoire communal. Si le département de Vaucluse est l'initiateur de la future venue de la fibre dans chaque foyer, il est à noter que la Société Orange, de son côté, a renforcé le bas de la commune par la fibre, tout en conservant la ligne « cuivre » chez l'habitant. Cette situation temporaire, en attendant la fibre pour tous jusqu'au domicile de chacun, devrait permettre *une certaine augmentation du débit* et ainsi alimenter à partir du poste de La Reybaude (nouvellement inauguré) jusqu'au Boisset de Caseneuve environ 300 foyers.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur le site internet de la mairie dès que l'installateur Orange nous aura avisés de cette possibilité. Je sais que certains trouvent le temps long, mais cela ne dépend hélas pas de nous et nous multiplions sans cesse nos démarches et nos interventions.

Il est à noter aussi une évolution du côté du SIRTOM. Le nombre de passages à la déchetterie sera de 24 par an pour chaque foyer. L'entrée nécessitera une carte d'accès fournie après avoir rempli un mini dossier aux bureaux du SIRTOM. Cette carte pourra être rechargée, il suffira pour cela d'expliquer les raisons de cette nécessité.

Attention ! Les dépôts sauvages aux pieds ou dans les poubelles de nos communes se multiplient et le coût de la taxe de ramassage risque d'en pâtir !

C'est la collectivité tout entière qui risque d'être pénalisée par le manque de civisme de quelques-uns !

Je vous laisse dès à présent découvrir les articles rédigés par mes collègues élus et vous souhaite un agréable moment pour cette lecture, en même temps qu'un très bel été !

Jean-Pierre HAUCOURT

Traversée du village



Place de la fontaine

La première tranche des travaux de la traversée du village s'est achevée par la pose des calades sur la place de la fontaine, du revêtement et des bancs place de l'horloge ainsi que la plantation des arbres sur le parking de la RD 174.

Une large place est ainsi donnée aux piétons, les stationnements des véhicules se font en priorité sur les parkings aux entrées du village. Les travaux reprendront à partir de la fin septembre pour la deuxième tranche qui concernera la rue Saint-Louis et la rue de la bourgade.



Parking du chemin de l'Oratoire

PLU

Le travail se poursuit sur le plan local d'urbanisme (PLU) avec le bureau d'études KAX suite aux remarques des services de l'État.

Le PLU sera mis en place pour 10 ans. D'après les données démographiques de croissance de la population (0,5 à 0,7% par an), il doit prévoir la création d'environ 65 logements (neufs et réhabilitations) sur la commune.

Pour cela il doit intégrer deux grandes contraintes :

- une moyenne de 20 logements par hectare
- seuls les espaces définis comme hameaux villages pourront se développer en se densifiant et dans des périmètres d'extension très réduits

À Saignon, l'État a défini un seul hameau village : celui de Pierrefiche.

Cependant nous allons proposer également des extensions très réduites pour les Gavots, Saint-Quentin et les Gondonnets. Le village sera concerné uniquement par des possibilités de réhabilitations et de constructions dans des « dents creuses » (terrain libre entre deux constructions à l'intérieur de l'espace urbanisé).

Ce travail sera présenté aux services de l'État fin septembre. Leurs remarques seront prises en compte et une réunion publique aura lieu en novembre. Le projet sera arrêté en décembre par une délibération du conseil municipal. Ensuite aura lieu l'enquête publique puis l'approbation définitive du PLU à l'été 2019.

François DUPOUX

Poteaux d'incendie

Le compte-rendu des sapeurs-pompiers à propos des poteaux d'incendie sur la commune est alarmant. Sur 47 poteaux seuls 25 sont en état de fonctionner. 9 d'entre eux sont totalement hors service, les autres sont incomplets par vandalisme.

La commune va mettre en œuvre un plan pluriannuel de remplacement des poteaux

vandalisés sachant que l'installation d'un poteau coûte environ 3500€.



Inauguration de l'opticalisation du NRA-MeD de Saignon-La Reybaude*



Vendredi 10 juin à 11h à Saignon-La Reybaude étaient réunis Julien Aubert(député), Dominique Conca(Sous-Préfette), Gilles Rippert(Président de la CCPAL et Maire de Caseneuve), Jean-Pierre Haucourt et des représentants de la

Société Orange pour la mise en route du nouveau poste de La Reybaude. Celui-ci va permettre d'améliorer le débit internet d'environ 300 foyers à La Reybaude, Pierrefiche, Le Fangas, jusqu'au Boisset de Caseneuve.

*Nœud de Raccordement des Abonnés – Montée En Débit

Jean-Pierre BOYER

École Jean Milon



La classe de CP-CE1 est partie à la découverte des peuples premiers avec Alain Becker qui a accueilli les élèves et a présenté avec enthousiasme l'exposition « la créativité féminine dans l'art tribal ». Objets, bois et textiles d'art premier étaient exposés à la médiathèque.

Pendant ce temps, la classe de CE2-CM1 CM2 effectuait sa sortie vélo de quatre jours. Cette année le défi était de parvenir au sommet du Mourre Nègre avant de redescendre par le versant Sud dans le pays d'Aigues pour un travail sur le thème de l'eau.



Sylvie GONTERO

À la médiathèque

Les coups de cœur parmi les nouveautés :

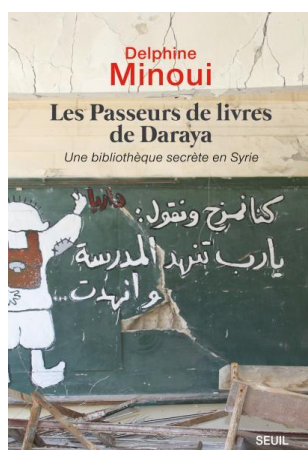


2008, À l'occasion d'une exposition de photos, Gemma emmène à Sarajevo son fils de 16 ans, à la découverte de la ville où il est né et sur les lieux où est mort son père.

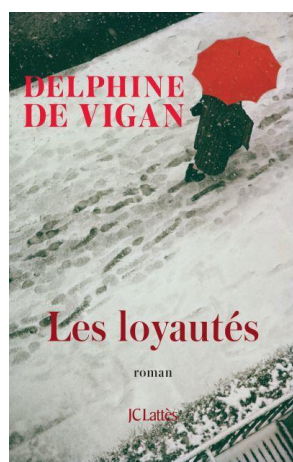
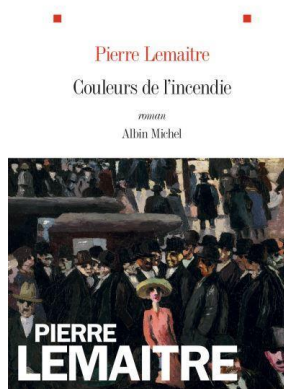


Pietro est un garçon de la ville, Bruno un enfant des montagnes. Ils ont 11 ans et tout les sépare. Dès leur rencontre au cœur du Val d'Aoste, Bruno initie Pietro aux secrets de la montagne. Vingt ans plus tard...

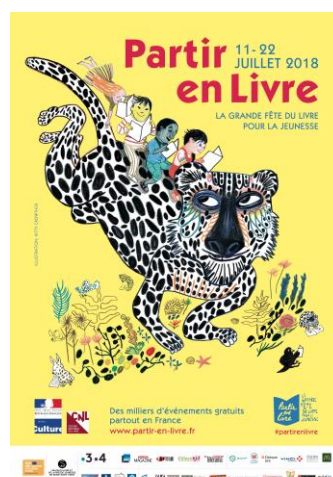
De 2012 à 2016, la banlieue rebelle de Daraya a subi un siège implacable imposé par Damas. De jeunes révolutionnaires syriens ont exhumé des milliers de livres des ruines pour les rassembler dans une bibliothèque clandestine.



La suite d'*Au revoir là haut*, est une affaire de vengeance. La boucherie de la grande guerre cède la place aux trahisons orchestrées par les banquiers et les politiques en pleine crise des années 1930.



Quelle solidarité muette, quelle empathie permettent à Hélène, professeure de sciences naturelles dans un collège parisien, de reconnaître en Théo un enfant en difficulté, maltraité, bien que son corps ne porte aucun stigmate d'éventuels sévices ?



Dans le cadre de l'opération « Partir en livre », la médiathèque sera présente les jeudis 12 et 19 juillet sur le marché de 10h à 12h avec des lectures destinées aux enfants et une sélection de livres à emporter pour les vacances.

Isabelle BREST

Horaires d'ouverture :

Lundi 16h30 - 18h

Mardi 16h 30- 18h 30

Jeudi 10h - 12h

Vendredi 16h 30 - 18h 30

Fermeture du 10 août au 3 septembre

L'ACTION CULTURELLE

Le son des pierres

Deuxième édition les 21, 22 et

23 septembre.

Après le succès de la première édition en septembre dernier, le collectif d'artistes animés par Sophie Bois, Thierry Bois et Pascal Charrier et les trois communes (Auribeau, Castellet et Saignon) ont décidé de poursuivre cette belle aventure avec l'appui logistique de Naï Nô production, le soutien financier de la communauté de communes du pays d'Apt et du département de Vaucluse.

Au programme : des concerts de musiques traditionnelles méditerranéennes, des concerts de musique classique, baroque et des musiques improvisées - jazz et contemporaines, des installations et performances sonores, etc. Chaque concert sera présenté de manière unique, prenant en compte la spécificité du lieu où il se déroule, sa lumière et sa résonance. En plus des concerts, il y aura un atelier de création sonore parents enfants, et toujours le bal traditionnel guinguette...

Le musée nomade

L'association Arts Premiers des

Peuples Minoritaires constituée dans le but de mettre en valeur l'ensemble de la collection « Arts premiers » donnée par Alain Becker à la commune a fait un énorme travail de recensement, de description et de catalogage de quelques 1200 objets de la collection. Ce travail colossal a pour objectif de ranger ces objets dans un local dédié à Saint-Quentin afin de pouvoir les utiliser pour mettre en œuvre un « musée nomade » imaginé par Alain Becker. Il s'agirait de préparer une série d'expositions à thèmes qui pourraient être transportées et remontées un peu partout en Europe. Les lieux visités seront sources de nouveaux rapports humains et pourront offrir en retour des œuvres à exposer à Saignon. Bravo pour cette belle initiative !

Annie DELAUP

Pour soutenir cette belle initiative, les campagnes de soutien sont en ligne :

Pour l'adhésion à L'association Le Son des Pierres:

<https://www.helloasso.com/associations/le-son-des-pierres/adhesions/adhesion>

Pour le financement participatif:

<https://www.helloasso.com/associations/le-son-des-pierres/collectes/le-son-des-pierres>

Les soirées de l'été

AUTOUR DE BRAHMS, 6 juillet

Église, 20h 30, libre participation aux frais.

Origines et héritage. Pianistes : Alexandre Tanay & Antonin Serve (récital de piano).

CONCERT CHOPIN 7 juillet

Église, 20h 30, libre participation aux frais.

Trio op8 pour violon violoncelle piano avec Laetitia Richardoz au violon, et Garance Buretey au violoncelle et Orane Donnadiou au piano.

Concerto pour piano no1,
Pianiste : Orane Donnadiou

Transcription pour sextuor à cordes de l'accompagnement du concerto.

(violons : Enesh Dzhanykova & Harutyun Abaghyan, altos : Laetitia Richardoz & Charlotte Höhler, violoncelle : Garance Buretey, contrebasse : Thaïs Péron).

SOIRÉE DANSANTE DU 13 juillet

Place des amandiers, paëlla et DJ, organisée par les Festives

FESTIVAL FRANÇOIS MORENAS 16 juillet

Théâtre de verdure, 21h 30 : "en compagnie de Laurel et Hardy ».

CHŒUR CANT'ALBION 21 juillet

Église, 21h, entrée 12€, concert baroque.

Programme : Vivaldi, Galuppi et Mondonville

Chef de chœur : René Parein, 35 choristes, 7 musiciens, 2 solistes.

STAGE DE CHANTS POLYPHONIQUES à la médiathèque du 22 au 27 juillet organisé par l'association Orféés <http://www.orfees-productions.com/>

FESTIVAL FRANÇOIS MORENAS 25 juillet

Théâtre de verdure, 21h30, soirée provençale.

FESTIVAL FRANÇOIS MORENAS 1er août

Théâtre de verdure, 21h 30, films burlesques accompagnés au piano.

CINÉVILLAGES 3 août

Théâtre de verdure, 21h30, entrée 5€, projection de courts métrages.

FESTIVAL FRANÇOIS MORENAS 8 août

Théâtre de verdure, 21h30, "Vous seule que j'aime ».

FÊTE VOTIVE 10 août

Place des amandiers, soirée grillades et DJ organisée par les Festives.

FÊTE VOTIVE 11 août

Place des amandiers, soirée aïoli et grand orchestre Lorca, organisée par les Festives.

FESTIVAL FRANÇOIS MORENAS 15 août

Théâtre de verdure, 17h 30, concert lyrique opéra/ opérette dirigé par Charles Burle ténor

Avec Patricia Schnell mezzo soprano, Norbert Dol baryton, Luca Lombardo ténor, Fabienne Di Landro pianiste

FESTIVAL FRANÇOIS MORENAS 15 août

Théâtre de verdure, 21h30, « Le pays bleu ».

CONCERT LYRIQUE 14 septembre

Église, 18h, Patricia Ponselle mezzo coloratur de l'opéra de Paris, Valentine Venezia comédienne et Noëlle Lantin pianiste.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Rentrée scolaire 2018 :

Le dossier de rentrée avec les informations concernant la Ludo, la cantine, le transport scolaire sera disponible en mairie et sur le site www.saignon.fr à partir de début juillet.

Transport scolaire :

L'inscription des élèves au transport scolaire sera faite par les familles sur le site www.transportscolaire.fr à partir du 18 juin. S'inscrire avant le 31 juillet garantit l'envoi du titre de transport avant la rentrée.

Permanences du CAUE :

L'architecte conseil sera présent sur rendez-vous les mardis matins 3 juillet et 4 septembre pour les déclarations de travaux et les permis de construire. Prendre rendez-vous en mairie.

Recensement :

La prochaine enquête de recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019.

Inscription sur les listes électorales :

En mairie avant le 31 décembre.

Recensement militaire :

Il concerne tous les jeunes de 16 ans. Se présenter en mairie muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Transport à la demande :

Saignon est desservi au départ ou à destination d'Apt toute l'année sauf jours fériés, du lundi au samedi de 9h à 16h. Réservez auprès du transporteur au plus tard la veille du trajet avant 16h.

Téléphonez au 04 90 74 20 21 du lundi au vendredi de 8h 15 à 12h 15 et de 13h 30 à 16h 30 ou connectez- vous sur www.sudestmobilites.fr

Obligations légales de débroussaillage :

Afin de prévenir le risque incendie, le débroussaillage autour des constructions et installations de toute nature est obligatoire sur 50 mètres alentours. Ce débroussaillage permet de réduire le risque de

départ de feu, limite la vitesse et la puissance du feu et facilite les conditions d'intervention des secours.

L'incinération des végétaux issus de ces débroussailllements de sécurité nécessite une dérogation générale de la préfecture, hormis pendant la période de risques de feux de forêts (interdiction du 1er mars au 15 avril et du 1er juin au 15 octobre).

Registre de la canicule

Un courrier a été envoyé à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales, âgées de plus de 65 ans ou handicapées afin qu'elles puissent se faire inscrire sur le registre canicule de la commune.

Petite enfance

Les travaux d'agrandissement du multi accueil Le lièvre et la tortue à Goult seront terminés cet été. La crèche accueillera 40 enfants de 2 mois et demi à 4 ans à compter du mois de septembre 2018. Il reste encore quelques places disponibles le mercredi toute la journée.

Pour de l'accueil régulier, pensez à inscrire votre enfant auprès du guichet unique situé maison de la petite enfance voie domitienne à Apt, tel 04 90 05 80 74.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un rendez-vous téléphonique et des envois dématérialisés des documents sera proposé.

De plus, si vous cherchez un mode d'accueil occasionnel, vous pouvez également contacter la directrice de l'établissement au 04 90 72 68 89.

Retrouvez ces informations sur le site de la CCPAL rubrique petite enfance.

MAIRIE DE SAIGNON

tél : 04 90 74 16 30 — fax : 04 90 04 64 03

e-mail : mairie@saignon.fr

site web : www.saignon.fr

Ne pas jeter sur la voie publique